



Lions Club Binche

LiSA

Lions **S**tudent **A**id

DOSSIER D'INFORMATION 2023/2024

Sommaire

Introduction

Qu'est-ce que LiSA?	3
Comment cela fonctionne-t-il?	4

Les coordinateurs d'école

Qu'attendons-nous du coordinateur d'école?	7
Calendrier d'activités	8

Les étudiants

L'accompagnement et le soutien du programme LiSA	11
--	----

Les partenaires

Quel rôle pour nos partenaires?	13
---------------------------------------	----



Qu'est-ce que LiSA?

LiSA, acronyme pour **Lions Student Aid**, est un programme qui a pour seul objectif d'assister moralement et financièrement des étudiants et étudiantes (ci-après indifféremment désignés par le terme «étudiants») souhaitant entamer un cycle d'études dans l'enseignement supérieur de plein exercice, de type long ou court. Ces étudiants dotés des qualités intellectuelles requises et de la motivation adéquate peuvent être freinés dans la réalisation de leurs objectifs par des obstacles de nature familiale, sociale ou financière. C'est ici que le programme LiSA intervient.

Le soutien moral des étudiants retenus pour bénéficier de ce programme est assuré sur la base d'un parrainage actif.

Un parrain ou une marraine (indifféremment désignés ci-après par le terme «parrain») est désigné par la Commission LiSA pour chaque étudiant susceptible de bénéficier de ce programme. Le parrain qui est soit membre d'un Lions Club ⁽¹⁾, soit une personne s'engageant formellement au nom de ce Lions Club,

accompagne l'étudiant tout au long de ses études. Ce suivi est assuré par le biais de contacts réguliers et en fonction des difficultés rencontrées par l'étudiant durant son parcours. Ces rencontres seront établies en fonction d'un calendrier préalablement établi en commun, entre le parrain et son étudiant.

Le soutien financier se traduit par une intervention dans les frais liés aux études, tels que les frais d'inscription, les frais de transport, les syllabus, le matériel informatique, le logement les stages, etc.

Lancé dans la région de Renaix en 1998 et adopté depuis par d'autres clubs Lions de Flandre Occidentale, le programme LiSA a largement démontré sa pertinence et son efficacité : le taux de réussite des étudiants accompagnés (plus d'une centaine à ce jour) est substantiellement supérieur au taux moyen de réussite de l'ensemble des étudiants ⁽²⁾.

En partenariat avec d'autres clubs LIONS du District 112D, le LIONS CLUB BINCHE a décidé d'adopter

et de développer le programme LiSA au sein de sa région.

Chaque étudiant proposé par son établissement d'enseignement secondaire et accepté par la Commission LiSA se voit attribuer un parrain Lions qui le conseillera et l'accompagnera tout au long de son cursus au-delà du secondaire, allant du choix d'études jusqu'à l'obtention du diplôme et la recherche du premier emploi.

La valeur ajoutée unique du programme LiSA tient à la combinaison entre le soutien financier et l'implication de bénévoles engagés, qui guident personnellement l'étudiant dans ses études, optimisant ainsi ses chances de réussite.

1. LIONS (Liberty, Intelligence, Our Nations' Safety : Liberté et compréhension mutuelle sont la sauvegarde de nos nations). Le LIONS CLUB INTERNATIONAL, regroupant les services clubs Lions de 210 pays, est une des plus grandes ONG au monde, avec près de 1,5 million de membres répartis dans 46.000 clubs, dont +/- 275 en Belgique.

2. Pour information : le site <https://fondslisa.be> donne une vision détaillée de ce que peut être le programme LiSA après un certain nombre d'années de fonctionnement.

Comment cela fonctionne-t-il ?

Nous gardons un lien étroit avec les directions d'écoles du plus haut degré de la zone géographique concernée, désireuses d'un partenariat avec le programme LiSA.

Ces directions sont suffisamment informées pour nous présenter un ou plusieurs étudiants répondant au profil souhaité. Elles connaissent leur situation personnelle et familiale.

Elles savent également si les étudiants identifiés possèdent les qualités requises et la motivation nécessaire pour entamer des études supérieures avec une probabilité raisonnable de réussite.

Les candidatures sont présentées à la Commission LiSA.

Après avoir analysé les dossiers présentés, les membres de la Commission LiSA sélectionnent ceux qui seront retenus pour la prochaine étape.

Suite à l'avis positif de la Commission LiSA, le coordinateur d'école contacte l'étudiant afin de l'informer des bases de fonctionnement du programme et des coordonnées du parrain.

Le parrain désigné deviendra par la suite responsable du suivi et de l'accompagnement de l'étudiant durant toute la durée de ses études.

Sur base de toutes les informations reçues, l'étudiant décide s'il est intéressé par le parrainage proposé. Dans l'affirmative, il contacte alors lui-même le parrain, pour la première fois, pour planifier une rencontre.

En collaboration avec le parrain, l'étudiant établit un budget détaillé pour la première année d'études sur base d'un modèle fourni par le parrain.

Pendant cette même phase, l'étudiant se renseigne auprès du Service Social de l'établissement d'enseignement choisi pour la poursuite de son cursus afin de vérifier s'il peut bénéficier d'une bourse ou d'une intervention de la part des institutions subsidiaires et/ou de l'établissement d'études supérieures visées.

L'étudiant doit ensuite volontairement poser sa candidature auprès de la Commission LiSA, sous forme d'une lettre ou d'un mail contenant un

curriculum vitae et sa motivation à entamer des études supérieures, ainsi qu'un budget réaliste pour cette première année d'études comprenant sa propre contribution budgétaire.

Les membres de la Commission LiSA analysent la candidature et décident à l'unanimité de l'acceptation ou non de sa candidature, en tenant compte de l'argumentation du parrain. A l'issue du vote de la Commission LiSA, le parrain informe l'étudiant de la décision de celle-ci, qui sera sans appel.



Lions Club Binche

LES COORDINATEURS D'ÉCOLE

LiSA
Lions Student Aid



LiSA

Lions Student Aid



Qu'attendons-nous du coordinateur d'école ?

Un coordinateur d'école est désigné par la direction de chaque établissement d'enseignement participant au programme LiSA. Ce coordinateur d'école est l'intermédiaire privilégié entre l'établissement et la Commission LiSA du Club Lions.

LE COORDINATEUR D'ÉCOLE A POUR MISSIONS DE :

- proposer à la Commission LiSA des étudiants entrant dans les conditions d'admission à ce programme LiSA ;
- orienter ces étudiants vers leur parrain ;
- veiller à ce que chaque étudiant proposé :
 - soit à la recherche ou en besoin d'un soutien ;
 - ait les capacités nécessaires pour réussir, avec une probabilité raisonnable, les études choisies ;
 - témoigne d'un intérêt démontré à poursuivre des études en vue d'acquérir un ou plusieurs diplômes ;
 - choisisse des études post-secondaires ;
 - habite dans la région du Lions Club local ou ses environs (au sens large).

NOUS ATTENDONS DU COORDINATEUR D'ÉCOLE :

- qu'il s'engage de sa propre initiative, s'informe régulièrement auprès des titulaires de classe et des enseignants, et qu'il les motive dans le cadre de ce programme ;
- qu'il ait une excellente connaissance de l'établissement ainsi que de ses étudiants ;
- qu'il connaisse la logique et le fonctionnement du programme LiSA, afin qu'il puisse en faire la promotion et motiver correctement les étudiants qu'il perçoit comme éligibles au programme LiSA⁽¹⁾ ;
- qu'il soit présent lors de la réunion informelle annuelle entre l'établissement et le club Lions, afin d'échanger des informations pour une collaboration positive ;
- qu'il ait des contacts réguliers avec son interlocuteur LiSA, membre d'un club Lions, afin que les dossiers soient rentrés en temps utile après ajustement, si nécessaire ;

- qu'il soit présent lors de la réunion informelle annuelle entre l'établissement et le club Lions, afin d'échanger des informations et améliorer la collaboration ;
- qu'il reçoive personnellement les candidatures des étudiants auxquels il se sera adressé et qui répondront positivement à cette proposition ;
- qu'il présente ces candidatures lors d'une réunion annuelle entre l'établissement et la Commission LiSA ;
- qu'il fasse preuve de discrétion, envers tous les interlocuteurs, concernant l'identité de l'étudiant, sauf si l'étudiant choisit lui-même de sortir de l'anonymat.

1. A cet égard, la partie Etudiants du dossier d'informations LiSA constituera la ligne directrice et le support de ses contacts avec les étudiants perçus comme candidats éligibles à bénéficier du parrainage LiSA

Calendrier d'activités

DE FIN NOVEMBRE À DÉBUT DÉCEMBRE

Des membres de la Commission LiSA rencontrent la direction de l'école vue comme partenaire potentiel dans le programme LiSA, pour lui proposer de bénéficier de ce programme.

EN JANVIER

La direction de l'école, ayant décidé de participer au programme, se met en rapport avec le coordinateur désigné au sein de l'école. Ensemble, ils sélectionneront les candidats répondant aux critères du programme LiSA.

EN MARS

Les différents interlocuteurs (Lions, direction et coordinateur d'école) se réunissent de manière formelle afin de faciliter la collaboration et éventuellement, éclairer les derniers points laissés en suspens.

EN AVRIL

Les candidatures sont transmises à l'interlocuteur Lions par le coordinateur d'école.

EN MAI

Les candidatures sont présentées à la réunion de la Commission LiSA, sans intervention de l'école.

Les étudiants sont informés sous quinzaine par le coordinateur d'école des décisions prises par la Commission LiSA et, en cas de décision positive, de l'identité du parrain proposé par la Commission.

À ce stade, la discrétion de tous les intervenants au sujet de l'identité des étudiants reste indispensable.

L'étudiant prendra contact avec le parrain pour un premier échange. Il lui sera demandé d'élaborer, préalablement à cette rencontre, un budget de son année d'enseignement supérieur, tous frais inclus et selon un modèle-type.

Lors de cette rencontre, les points suivants seront abordés :

- une description précise des principes et du fonctionnement du programme LiSA ;
- l'évaluation du budget préalablement élaboré par l'étudiant.

Cette rencontre doit aussi être l'occasion pour le parrain de vérifier si l'étudiant est réellement à la recherche d'un soutien, s'il témoigne de la motivation indispensable et s'il existe une affinité potentielle entre eux.

Durant toute la durée des études, le parrain restera l'unique personne de contact entre l'étudiant et la Commission LiSA.



Lions Club Binche

LES ÉTUDIANTS

LiSA
Lions Student Aid





LiSA

Lions Student Aid



L'accompagnement et le soutien du programme LiSA

DISCRÉTION

Nous veillons particulièrement à assurer une totale discrétion au sein du programme LiSA envers les étudiants et leurs familles.

Dans ce but, à partir du moment où un étudiant est accepté dans le programme LiSA, les contacts personnels se déroulent uniquement entre le parrain et l'étudiant.

Le nom de l'étudiant n'est donc pas divulgué en dehors de la Commission LiSA.

ENGAGEMENT

Nous attendons de l'étudiant retenu un engagement sérieux et une motivation réelle pour ses études.

En plus des activités purement liées aux études, il est évident que nous souhaitons que l'étudiant contribue au budget par un job étudiant.

COMMUNICATION

L'étudiant contacte son parrain de manière régulière et de sa propre initiative, au moins une fois par mois, afin de l'informer de la situation concernant ses études.

L'étudiant contacte sans hésitation son parrain s'il rencontre des difficultés, afin que celles-ci puissent être résolues par son intermédiaire ou par une tierce personne.

QUELLES DÉPENSES ?

Le programme LiSA intervient uniquement dans les frais directement liés aux études de l'étudiant, tels que :

- frais d'inscription ;
- achat de fournitures liées aux cours ;
- frais de transport : trajets vers établissement scolaire et lieux de stage ;
- location kot/chambre d'étudiant ;
- achat de matériel informatique/bureautique, licences ;
- autre : selon leur bien-fondé apprécié par la Commission LiSA.

PAIEMENTS

Les dépenses visées ci-dessus sont remboursées à l'étudiant sur présentation de pièces justificatives (factures, tickets de caisse, etc.), uniquement par virement à son compte bancaire, après approbation par son parrain.

Pour des paiements qui seraient exigés anticipativement à la fourniture de biens/services, l'offre du fournisseur devra être transmise au parrain pour approbation, avant que le montant demandé soit viré au compte de l'étudiant.

Dans les divers cas, aucun paiement en espèces ne sera effectué.

PRINCIPE DE CONTINUITÉ

La règle de continuité envers les étudiants est un principe : chaque étudiant est automatiquement pris en charge pour sa prochaine année d'études, après chaque année réussie.

L'année suivante, l'étudiant établit à nouveau un budget en collaboration avec son parrain. Ce dernier soumet ce budget à la Commission LiSA et, après approbation, le budget est considéré comme définitif.

Si l'étudiant échoue, il contacte son parrain et ils débattent ensemble de la direction à prendre (recommencer son année ou choisir une autre option). En fonction de cette décision, un nouveau budget est établi.

Le parrain soumet ce budget et argumente auprès de la Commission LiSA. Après délibération, le parrain communique la décision de la Commission LiSA à l'étudiant.



Lions Club Binche

LES PARTENAIRES

LiSA
Lions Student Aid



Quel rôle pour nos partenaires ?

Altruisme, éthique, générosité, amitié et engagement sont les valeurs que les Lions défendent et mettent en œuvre dans leurs actions. Ils s'inscrivent dans une démarche responsable aux niveaux individuels et collectifs pour relever les défis actuels, changer le monde et préparer le futur.

Le Lionisme, c'est vivre d'une autre façon le don de soi et contribuer à développer un esprit de compréhension entre les hommes et les peuples du monde, en commençant par «la cité», notre lieu de vie.

La générosité est ce qui définit les Lions, et la raison pour laquelle ils servent. Un acte de générosité peut être modeste, personnel, d'importance ou profond.

Pour un club Lions, la somme des «apports individuels» de chacun de ses membres encourage l'énergie à laquelle il est fait appel pour servir à la réalisation d'actions.

Dans ce cadre, le LIONS CLUB BINCHE, fondé en 1964 et comptant à ce jour 37 membres, organise nombre de manifestations à caractère ludique, sportif et culturel, de manière à récolter les fonds destinés à financer des œuvres.

L'intégralité des fonds récoltés est attribuée à des programmes d'aide aux œuvres et institutions soutenues par le club.

Même si la discrétion s'impose en la matière, nous pouvons cependant citer, de manière non exhaustive, quelques domaines d'intervention :

- aide à des enfants retirés du milieu familial par décision de justice, pour la mise en place d'un milieu de vie où leur épanouissement est favorisé ;
- achat de matériel didactique entre autres, non financé par les subsides officiels, et destiné aux différentes institutions d'enseignement de la région ;
- vacances et stages pour enfants défavorisés ;
- financement d'infrastructures sportives utilisées par des jeunes de l'entité ;
- aides au milieu culturel et artistique local ;
- aides ponctuelles à diverses institutions et entités (CAP48, Fonds Jacques Goor) ;
- aides aux étudiants en manque de soutien ;
- etc.

Le programme LiSA, tenant compte du contexte social des jeunes générations, épaula des étudiants méritants mais ne disposant d'aucun ou de peu de soutien ; c'est la société tout entière qui en bénéficie.

Le coût moyen actuel d'une année d'études supérieures, à charge de l'étudiant, est compris entre quelques centaines et quelques milliers d'euros, selon la nature des études et d'autres paramètres très variables.

Si une entreprise ou une personne physique est convaincue du bien-fondé du programme LiSA et souhaite y contribuer par son apport personnel, elle peut intervenir au travers de l'action LiSA 365 (1 euro par jour, soit 365 euros par an) ad minima, ou en choisissant le montant (multiple de cette action) qu'elle désire mettre en œuvre.

Nous sommes à votre disposition pour vous indiquer les modalités de votre action.

Informations générales :

Jean-Marc Watremez
0494/691 349 - watremez@me.com

Contact partenariat :

Jean Michel Libert
0475/257 507 - jm.libert@libinvest.com

1 euro récolté = 1 euro donné



Les membres de la Commission LiSA



Alain COQUETTE
Administrateur de sociétés



Dominique LACHAPELLE
Responsable de laboratoire
(secteur chimique)



Christian LEQUEUX
Ingénieur consultant en électronique
et informatique industrielle



Patrick LEROY
Commissaire Divisionnaire
honoraire



Jean Michel LIBERT
CEO Libinvest Cosmetics Lab



Olivier LOISON
Directeur d'agences bancaires



Jean-Didier QUERTINMONT
Consultant en organisation



Nabil SANHAJI
Magistrat



Jean-Marc WATREMEZ
Directeur honoraire Académie
des Beaux-arts de Binche



Luc TERMOLLE
Expert-comptable



Le site du LC Binche

www.lionsclubbinche.be
info@lionsclubbinche.be